

# Le projet PIL@E Claire Sibille

#### Citer ce document / Cite this document :

Sibille Claire. Le projet PIL@E. In: La Gazette des archives, n°240, 2015-4. Voyages extraordinairement numériques : 10 ans d'archivage électronique, et demain? pp. 97-99;

doi: 10.3406/gazar.2015.5283

http://www.persee.fr/doc/gazar\_0016-5522\_2015\_num\_240\_4\_5283

Document généré le 01/02/2018



# Le projet PIL@E

#### Claire SIBILLE - DE GRIMOÜARD

### Contexte et origines

En 2005, les Archives de France firent réaliser par la société Parker-Williborg une étude sur les coûts d'une plate-forme d'archivage électronique. Le scénario retenu était le suivant : réalisation, en s'appuyant sur des briques logicielles existantes, d'une plate-forme d'archivage électronique qui servirait de pilote au niveau national, avec possibilité de réutilisation du modèle, voire des outils, pour les services d'archives ou les services producteurs désirant développer leur propre plate-forme. Parallèlement, un Standard d'échange de données pour l'archivage (SEDA) était élaboré en collaboration avec la Direction générale de la modernisation de l'État, correspondant à un format de métadonnées destiné à faciliter les échanges entre services producteurs/versants et services d'archives. Ces initiatives furent bientôt suivies du lancement, en septembre 2006, d'un projet de pilote d'archivage électronique : le projet PIL@E. Ce pilote devait être mis en production en test, en parallèle aux processus habituels, au sein du service Constance des Archives nationales (site de Fontainebleau), pour assurer la réception, la conservation et la communication des archives nativement numériques produites par les services centraux de l'État durant une période transitoire (2009-2013). Les Archives nationales avaient entrepris un vaste projet de refonte de leur système d'information pour la gestion, la communication, la description et la diffusion des archives papier des ministères et des administrations centrales. À terme, une interface devait donc être développée entre ce système et la plate-forme d'archivage électronique qui aurait remplacé PIL@E.

#### Enjeux stratégiques

Le projet était considéré comme stratégique en raison des enseignements essentiels qui en seraient tirés pour la communauté archivistique dans son ensemble. PIL@E devait en effet pouvoir recevoir, conserver et permettre la recherche et la consultation de données extraites de bases de données métier, de documents issus de gestion électronique de documents, d'intranets collaboratifs, de flux de données et de documents issus d'une chaîne de dématérialisation complète, etc. Le pilote devait également s'appuver sur le modèle OAIS1 ainsi que sur les recommandations du Référentiel général d'interopérabilité en matière de formats et de politique d'archivage, et permettre la mise en œuvre du SEDA. Enfin, l'association des missions des Archives de France à la rédaction de spécifications détaillées, au sein d'un comité utilisateurs, permettait de compléter la définition des besoins. Toutefois, plusieurs facteurs ont conduit à l'abandon du projet : marché des éditeurs et développeurs alors quasi inexistant dans le secteur public, aspect novateur de plusieurs fonctionnalités et technologies (signature électronique, standard d'échange, conversion de formats, réplication), lancement du projet décalé avec les besoins des Archives nationales alors totalement absorbées dans leur grand projet de refonte de leur système d'information. Enfin, la dématérialisation complète des processus métier étant encore, dans la majorité des cas en 2006, en cours ou en projet, les connaissances réelles sur les volumétries à venir étaient inexistantes.

## Bilan du projet

Malgré son abandon en avril 2011, le projet PIL@E reste une expérience fondatrice dans le domaine de l'archivage numérique. Il a ainsi été un des facteurs d'accélération des projets d'archivage électronique dans les collectivités

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le modèle de référence pour un OAIS (*Open Archival Information System* - système ouvert d'archivage de l'information) décrit les responsabilités, les fonctions et les rapports avec son environnement d'un système d'archivage électronique pour assurer la pérennisation de l'information numérique. Le développement de l'OAIS a été piloté par le *Consultative Committee for Space Data Systems*. L'OAIS est enregistré comme norme ISO sous la référence 14721:2012 (voir le site de l'ISO: http://www.iso.org/iso/fr/iso\_catalogue/catalogue\_tc/catalogue\_detail.htm?csnumber=24683).

territoriales en apportant l'expertise et l'expérience ainsi développées et mis à disposition de tous : spécifications fonctionnelles, méthodologies concernant les conversions de formats, processus automatisés de versement : il a ainsi permis de tester le SEDA, dont l'implémentation était encore inexistante à l'époque dans les applications métier en amont. L'application PIL@E a en effet dû intégrer une partie cliente pour la préparation des versements (en jouant le rôle des services versants et producteurs). Le pilote a également permis de tester le traitement de plusieurs natures d'archives numériques ou encore la mise en œuvre de contrats entre services versants, producteurs et d'archives, conditionnant un certain nombre de vérifications automatiques.

Claire SIBILLE - DE GRIMOÜARD Sous-directrice de la politique archivistique Service interministériel des Archives de France claire.sibille@culture.gouv.fr